



ENSEIGNEMENT AGRICOLE

FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



Vous souhaitez :

**Prendre conscience
et faire reconnaître
votre expérience
professionnelle**

**Donner une nouvelle
perspective à votre
parcours personnel
et professionnel**

**Obtenir une
certification sans
retourner sur les
bancs de l'école**

Obtenez

**un diplôme en Validant les
Acquis de votre Expérience**

Avec un accompagnement par une équipe
habilitée à la **V.A.E.**



Objectif

Se faire accompagner durant l'écriture du dossier décrivant l'expérience et obtenir une qualification professionnelle -diplôme, titre ou certification-

Public concerné

- Demandeur d'emploi
- Salarié-e d'entreprise
- Autres

Conditions d'accès

. La VAE est accessible pour toutes les personnes qui possèdent au moins 3 années d'expérience en rapport avec le diplôme ou le titre demandé

. La VAE exige :

- La maîtrise du français à l'écrit et à l'oral,
- L'engagement dans une démarche qui demande une forte motivation personnelle

Prise en charge possible

Intégrale ou partielle par :

- votre entreprise ou un organisme OPCA (FONGECIF, VIVEA, FAFSEA ..) si vous êtes salarié.
- l'administration ou l'établissement public si vous êtes agent public (titulaire ou non).
- un organisme collecteur si vous êtes non salarié.
- Pôle Emploi si vous êtes demandeur d'emploi.

Durée

. Durée moyenne d'accompagnement : 16 à 18 heures réparties sur les 8 à 12 mois du parcours

. Adaptée à chaque candidat – 20 h maxi



Le parcours de la validation des Acquis de l'Expérience avec l'accompagnement

TRAVAIL PERSONNEL DU CANDIDAT

Définition de son projet personnel

Dépôt du livret ou du dossier de recevabilité

Préparation du dossier de validation



Rédaction

Explication de ses compétences

Analyse de ses activités

Formalisation de ses acquis

Préparation à l'entretien oral

ACCUEIL

Entretien de conseil

Explications générales sur parcours VAE, choix du diplôme, exploration de l'expérience de la personne, positionnement expérience/activités métier.

Consignes et conseils pour l'élaboration du livret 1 ou de recevabilité

1 à 3 ENTRETIENS

➤ parcours du candidat, ses expériences en rapport avec le diplôme visé, ses formations suivies...

1 à 3 ENTRETIENS

➤ contextes dans lesquels le candidat a pratiqué, nature des emplois exercés, analyse de ses activités et démonstration de ses compétences.

1 à 3 ENTRETIENS

➤ ressources mobilisées pour ses activités, évolutions vécues, difficultés rencontrées, réalisations et la manière d'apprendre de son expérience.

A
C
C
O
M
P
A
G
N
E
M
E
N
T

Lecture, annotation du dossier VAE -

Consignes de travail

Suivi du candidat

Mise en perspective avec le référentiel métier.

Préparation au passage en jury

Consignes et conseils pour se préparer. Recommandations sur la gestion du stress et du temps. Appréhension des questions et formulation des réponses.

Bénéfices de la VAE

Toute activité produit de la compétence : avec la VAE, vous ne réapprenez pas ce que vous savez déjà, par l'expérience.

La VAE permet de raccourcir le parcours d'accès au diplôme

La VAE permet d'identifier, de prendre conscience de ses compétences et ses connaissances.

La VAE renforce sa capacité à continuer à apprendre.

La VAE révèle un niveau de qualification.

La VAE atteste d'une compétence reconnue

La VAE ouvre des perspectives d'évolution professionnelle.

La VAE participe à la dynamique de retour à l'emploi et permet de garder confiance en soi.

Intérêts de l'accompagnement

- Réfléchir à l'opportunité d'une VAE, totale ou partielle
- Identifier la certification utile à son projet socioprofessionnel
- A partir de la certification, mobiliser ses expériences
- En déduire les compétences utiles à la certification
- Rester concentré sur le dossier pendant tout le parcours
- Anticiper l'après VAE
- Établir des passerelles entre les métiers et des certifications obtenues et visées

Renseignements ~ Inscriptions

CPSA de Combourg

avenue des Palmiers
35 270 COMBOURG

02 99 73 05 27

cfppa.combourg@educagri.fr

CFPPA Le Rheu

Rue des Chardonnerets
35 651 LE RHEU cedex

02 99 60 87 77

cfppa.lerheu@educagri.fr



@cpsa - MAJ : 26-4-16

